



La version que vous consultez n'est pas définitive. Cette fiche d'activité peut encore faire l'objet de modifications. La version finale sera disponible le 1er juin.

5.00 crédits	30.0 h + 30.0 h	Q2
--------------	-----------------	----

Enseignants	Fromont Audrey (coordinateur(trice)) ;
Langue d'enseignement	Neerlandais
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés	<p>Cette unité d'enseignement abordera différents thèmes, tant à l'écrit qu'à l'oral, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'actualité politique, économique, sociale et culturelle des pays étudiés#;</li> <li>• l'histoire contemporaine et l'organisation politique des pays étudiés#;</li> <li>• les implicites culturels, historiques ou politiques présents dans les textes à traduire ou les discours à interpréter#;</li> <li>• les spécificités du néerlandais utiles à un-e traducteur-ricer/interprète vers le français.</li> </ul>
Acquis d'apprentissage	<p><b>A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de :</b>  <b>Contribution de l'unité d'enseignement au référentiel AA du programme</b></p> <p>Eu égard au référentiel d'AA du Master en traduction, cette unité d'enseignement contribue au développement et à l'acquisition des AA suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• comprendre la fonction des variations linguistiques (sociales, géographiques ou historiques) et utiliser les structures grammaticales, lexicales et idiomatiques appropriées dans leurs langues de travail (01 – Langue et culture) ;</li> <li>• reconnaître les éléments, valeurs et références culturels dans le texte écrit ou oral (y compris les présupposés, les allusions et les stéréotypes) et rédiger conformément aux codes culturels, aux conventions de genre et aux normes rhétoriques (02 – Langue et culture) ;</li> <li>• rédiger des textes à des fins spécifiques dans une ou plusieurs langues de travail, en tenant compte des situations, destinataires et contraintes spécifiques (C9 – Traduction).</li> </ul> <p><b>Les Acquis d'Apprentissage spécifiques au terme de l'unité d'enseignement</b></p> <p>À la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant-e est capable de#:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• identifier et exploiter la documentation pertinente et utile à la compréhension et à l'élargissement des thématiques abordées#;</li> <li>• lire, comprendre et synthétiser des articles et des documents audiovisuels en néerlandais relatifs aux thématiques abordées#;</li> <li>• situer chronologiquement les processus les plus significatifs de la politique des pays étudiés, avec qualité d'analyse et clarté d'exposition, en respectant la terminologie propre à la matière#;</li> <li>• fusionner des éléments analogues provenant de sources différentes pour obtenir un ensemble cohérent d'information de qualité supérieure ;</li> <li>• comprendre, expliquer, situer et illustrer les concepts vus au cours et les implicites culturels, historiques ou politiques présents dans les textes à traduire et à interpréter#;</li> <li>• exprimer spontanément et couramment, avec clarté et précision, ses idées et opinions sur des sujets relevant de l'actualité politique, économique, sociale et culturelle ;</li> <li>• restituer en néerlandais des messages complexes pour transmettre l'information essentielle de façon rapide et structurée dans un but de médiation interculturelle et interlinguistique#;</li> <li>• présenter oralement et par écrit en néerlandais un travail personnel d'analyse portant sur les aspects historiques, culturels et linguistiques abordés au cours en respectant les règles propres à la rédaction et à la présentation orale en public en néerlandais#;</li> <li>• appliquer à la traduction et à l'interprétation les concepts vus au cours.</li> </ul>
Modes d'évaluation des acquis des étudiants	<p><b>Partie 1 (Langue):</b>                      - Examen écrit en juin (25 % de la note du cours).</p> <p><b>Partie 2 (Langue et Culture):</b>                      - Deux présentations orales (25 % de la note du cours).                      - Rapports à remettre au cours du quadrimestre (50 % de la note du cours).</p> <p>Session d'août/septembre : l'intégralité de la note repose sur deux examens écrits (partie 1 et partie 2).                      En cas d'absence injustifiée à l'une des parties, l'ensemble des parties doit être représenté à la session d'août/septembre.</p>

Méthodes d'enseignement	Le cours (mode présentiel ou en ligne) est donné à partir d'exemples concrets issus de la culture et de la société des Pays-Bas et de la Flandre. Les étudiants sont invités à lire des articles et à participer activement. La présence au cours est obligatoire.
Contenu	<p>Voir Thèmes abordés.</p> <p>Ce cours s'articule autour de deux grands axes: la « Langue » et la « Culture ».</p> <p>Dans le cadre de la partie « Langue », les principales caractéristiques de la langue néerlandaise (y compris ses origines historiques) sont abordées. A partir de textes, les étudiants observeront également les spécificités linguistiques du néerlandais, dans une approche contrastive.</p> <p>Dans le cadre de la partie « Culture », différentes thématiques ayant trait à la culture, à la langue, à la société et à la politique des Pays-Bas et de la Flandre sont abordées, dans le but d'amener les futurs traducteurs à mieux comprendre la situation actuelle et à plus aisément pouvoir traduire tous les textes contenant des références implicites ou explicites à ces éléments.</p>
Ressources en ligne	/
Bibliographie	/
Autres infos	/
Faculté ou entité en charge:	LSTI

<b>Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)</b>				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en traduction	TRAD2M	5		
Master [120] en interprétation	INTP2M	5		
Master [120] en enseignement section 4 : langues modernes : traduction et interprétation	TRAD2M4	5		